

## Les ateliers soleil des Chalets

3<sup>ème</sup>

Trimestre

Ecole élémentaire Les Chalets

11 villa Jarlet

01.48.83.22.49

Le référent  
périscolaire  
de l'école

Anderson MAMBO

L'équipe  
d'animation\*

Christine RIVIERE PAULE

Issa SACKO

Emilie DESSARTRE

Mohamed HADJIMI

Nael ZAÏDI

# LES ATELIERS SOLEIL DES CHALETS ELEMENTAIRE (\*)

Lundi

L'atelier soleil de l'intervenant :

## Parcours jeux d'esprit : Initiation aux jeux de société

*Des jeux ludiques et innovants seront proposés à cet atelier. Les enfants partiront à la découverte de différents types de jeux de société.*

Mardi

L'atelier soleil de l'équipe d'animation :

## Parcours faites entrer les artistes : La peinture sous toutes ses formes

*Les enfants apprendront la peinture sous toutes ses formes, tous ses aspects. Ils pourront y associer des mots, des couleurs, des dessins.*

Jeudi

L'atelier soleil de l'équipe d'animation :

## Parcours en avant les sportifs : Basket

*Cet atelier propose un apprentissage du basket sous forme de petits jeux : départ en dribble, dribble de percussion, dunk, shoot il y en aura pour tous les goûts.*

Vendredi

L'atelier soleil de l'intervenant :

## Parcours en avant les sportifs : Découverte de nouveaux jeux sportifs

*À la découverte de nouveaux sports innovants et originaux, tel est l'objectif de cet atelier.*

*(\*Sous réserve de modifications.) Pour les ateliers soleil à thématique sportive, il est nécessaire de porter une tenue vestimentaire adaptée à l'activité.*

## Les ateliers soleil de 17h00 à 18h00

### Modalités d'organisation

Les ateliers soleil s'articulent autour de 5 parcours

- **Parcours 1 : Faites entrer les artistes**
- **Parcours 2 : La nature en ville (selon la saison)**
- **Parcours 3 : Bien dans son corps**
- **Parcours 4 : En avant les sportifs**
- **Parcours 5 : Jeux d'esprit**

Ils sont organisés sur trois trimestres :

1<sup>er</sup> trimestre : du 2 octobre au 22 décembre 2023 <sup>(1)</sup>

2<sup>ème</sup> trimestre : du 8 janvier au 29 mars 2024 <sup>(2)</sup>

3<sup>ème</sup> trimestre : du 2 avril au 28 juin 2024 <sup>(3)</sup>

La participation aux ateliers soleil est soumise à inscription **OBLIGATOIRE**.

### Modalités d'inscription

Les inscriptions aux ateliers se font au trimestre.  
**Un enfant ne peut s'inscrire qu'à un seul atelier par trimestre, pour une séance par semaine.**

La famille devra s'engager à ce que son enfant participe à l'activité à laquelle il sera inscrit.

Les inscriptions se font via le site internet de la Ville ou directement au guichet d'accueil des familles à l'Hôtel de Ville, au plus tard 15 jours avant le début du trimestre.

Les places par atelier étant limitées à 15 ou 18 enfants selon les activités, les inscriptions se font dans la limite du nombre de places disponibles, dans l'ordre d'arrivée.

Dès lors que les listes seront arrêtées, les parents seront informés par le biais du Portail Famille et par affichage devant les écoles.

<sup>(1)</sup> clôture des inscriptions le 17 septembre 2023 – <sup>(2)</sup> clôture des inscriptions le 24 décembre 2023

<sup>(3)</sup> clôture des inscriptions le 17 mars 2024

Retrouvez toutes les informations utiles et accédez à vos démarches en ligne sur :

**[www.saint-maur.com](http://www.saint-maur.com)**